



Villefranche
de Panat

**FICHE INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE /GARDERIE
PERISCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

A retourner en Mairie avant le 26 août 2025

Tel. : 05.65.46.58.08
e-mail : mairie@villefranche-de-panat.fr

CONTACTS :

Père ou Responsable légal :

Nom : Prénom :

Né le :

Profession :

Adresse :

.....

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

Adresse email :@.....

Mère ou Responsable légal :

Nom : Prénom :

Née le :

Profession :

Adresse :

.....

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. travail :

Adresse email :@.....

ENFANTS

Nom et prénoms de l'enfant 1 :

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance :

Ecole fréquentée – année scolaire 2025-2026 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2025-2026 :

.....

Nom et prénoms de l'enfant 2 :

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance :

Ecole fréquentée – année scolaire 2025-2026 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2025-2026 :

.....

Nom et prénoms de l'enfant 3 :

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance :

Ecole fréquentée – année scolaire 2025-2026 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2025-2026 :

.....

Les informations collectées ci-dessous seront traitées par le secrétariat de la Mairie de Villefranche de Panat et ne seront communiquées qu'aux agents et élus responsables des services concernés.

Elles seront conservées pendant un an à compter de la date d'inscription.

Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

FICHE COMPLEMENTAIRE INSCRIPTION CANTINE ECOLE DU LAC PANATOIS

Rappel : L'inscription sur les temps de garderie est obligatoire et conditionne la présence d'un agent.

- Inscription semaine de la rentrée :
Lundi 1 septembre Mardi 2 septembre
Jeudi 4 septembre Vendredi 5 septembre
- Inscription régulière à l'année*. Merci de préciser les jours de la semaine concernés :
Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Inscription ponctuelle. L'inscription se fait via le cahier de liaison au plus tard le vendredi avant la semaine concernée.

***RAPPEL :** Pour les enfants déjeunant à la cantine de façon régulière, les inscriptions sont renouvelées d'une semaine à l'autre par tacite reconduction. Tout changement devra s'effectuer au plus tard le vendredi matin avant la semaine concernée via le cahier de liaison de l'enfant.

Les repas des enfants dont l'absence pour raison de santé aura été signalée à l'enseignante de l'école le jour même avant 9h, seront automatiquement annulés. Dans le cas où l'absence n'aurait pas été signalée à l'enseignante, le repas sera facturé.

ALLERGIES ALIMENTAIRES (à renseigner obligatoirement)

NON*

OUI*

*(Rayer la mention inutile)

Si oui, laquelle : (Produire un certificat médical pour toute allergie. Un P.A.I devra être mis en place.)

Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant, sauf si mise en place d'un P.A.I par le service de la santé scolaire.

La Mairie et le personnel ne pourront en aucun cas être responsables en cas d'allergie non signalée.

Je soussigné(e)....., responsable légal de(s) enfant(s) atteste :

- L'exactitude des renseignements portés sur cette fiche,
- Déclare avoir pris connaissance du règlement du restaurant scolaire et l'accepte.

Date :

Signature des parents ou responsable légal :

FICHE COMPLEMENTAIRE INSCRIPTION GARDERIE PERISCOLAIRE

Inscription semaine de la rentrée :

- | | |
|--|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi 1 septembre matin | heure d'arrivée : |
| <input type="checkbox"/> Lundi 1 septembre soir | heure de départ : |
| <input type="checkbox"/> Mardi 2 septembre matin | heure d'arrivée : |
| <input type="checkbox"/> Mardi 2 septembre soir | heure de départ : |

Inscription régulière. Merci de préciser les jours de la semaine et créneaux concernés :

- | | |
|---|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi matin | heure d'arrivée : |
| <input type="checkbox"/> Lundi soir | heure de départ : |
| <input type="checkbox"/> Mardi matin | heure d'arrivée : |
| <input type="checkbox"/> Mardi soir | heure de départ : |
| <input type="checkbox"/> Jeudi matin | heure d'arrivée : |
| <input type="checkbox"/> Jeudi soir | heure de départ : |
| <input type="checkbox"/> Vendredi matin | heure d'arrivée : |
| <input type="checkbox"/> Vendredi soir | heure de départ : |

Inscription ponctuelle. L'inscription se fait par **suivante par SMS au 06 71 03 50 23 en précisant le nom, prénom ainsi que l'horaire d'arrivée et/ou de départ de l'enfant.**

En cas d'urgence, il est possible de réserver la veille pour le lendemain.

PERSONNES AUTORISEES A AMENER OU A VENIR CHERCHER L'ENFANT A LA GARDERIE

1- Nom : Prénom :
Lien de parenté :

2- Nom : Prénom :
Lien de parenté :

3- Nom : Prénom :
Lien de parenté :

4- Nom : Prénom :
Lien de parenté :

5- Nom : Prénom :
Lien de parenté :

Je soussigné(e)....., responsable légal de(s) enfant(s) atteste :

- L'exactitude des renseignements portés sur cette fiche,
- Déclare avoir pris connaissance du règlement de la garderie périscolaire et l'accepte.

Date : Signature des parents ou responsable légal :

AUTORISATION PARENTALE DROIT A L'IMAGE

Nous, soussignés, Madame, Monsieur

Responsables de (s) l'enfant (s).....

Autorisons le personnel de la commune de Villefranche de Panat à photographier notre (nos) enfant(s) dans le cadre de la cantine et de la garderie périscolaire. Ces images seront exclusivement destinées aux supports de communications de la commune (site internet, page Facebook, journal communal) et ponctuellement pour des publications dans la presse locale.

Fait à, le

Date.....

Signature des responsables légaux :